

3.2. 10 ANS DE PALEOPATHOLOGIE DENTAIRE. (J.C. VERGER-PRATOUCY).

Lorsqu'en 1963 nous fûmes tenus à sanctionner notre spécialité odontologique par une thèse, nos origines périgourdines d'une part, nos connaissances, quoique très limitées à cette époque, tant anthropologiques que préhistoriques, d'autre part, nous incitèrent à choisir un sujet se rapportant à la "paléostomatologie" (1). Nos maîtres d'alors, les Professeurs ARAMBOURG et DUBECK, ne pouvaient soupçonner que près de cinq années s'écouleraient avant que nous puissions leur présenter un travail complet et cohérent. Les chirurgiens dentistes qui préparent une thèse de deuxième ou surtout de troisième cycle sur un sujet d'anthropologie dentaire, ne peuvent avoir une idée, tant leur tâche est actuellement facilitée qui par des revues spécialisées, qui par des sociétés odontologiques, combien furent ardues et pénibles nos recherches pendant ces cinq années.

Contrairement à ce que d'aucun pourrait croire, les difficultés ne furent pas purement intellectuelles, mais aussi matérielles. Ainsi on peut difficilement imaginer combien la porte d'un institut ou d'un laboratoire parisiens étaient alors difficile à franchir par un jeune odontologiste provincial voulant travailler avec les moyens les plus modernes de l'investigation scientifique comme la microphotographie et la radiographie.

Ces obstacles surmontés, non sans peine, les recherches bibliographiques et l'étude des textes français parus antérieurement et relatifs à la paléostomatologie laissèrent progressivement apparaître un deuxième ordre de difficultés sous la forme de lacunes, d'imperfections et même parfois, de véritables faux scientifiques. Certes, quelques auteurs anglo-saxons (GREGORY, HELLMAN, KLATSKY, GARN, LEWIS, DALHBERG, BROTHWELL, etc...) avaient déjà, depuis l'avant guerre 39-45, commencé à analyser les caractères morphologiques et la pathologie dentaire des hommes préhistoriques et des primates fossiles ou actuels; fort de ces travaux, nous pensions, à la simple lecture des titres en langue française, que nous trouverions de quoi non seulement parfaire nos connaissances, mais aussi étayer quelques idées personnelles. Hélas, nous avons dû rapidement déchanter, car peu d'écrits avaient, avant 1960, une grande valeur scientifique (à de rares exceptions près) et nombre étaient à rejeter complètement.

Nous avons donc subi les travaux d'anthropologues peut-être éminents à leur époque, mais incompétents en ce qui concerne les dents humaines et aussi, ce qui peut paraître plus curieux, d'odontologistes n'ayant aucune connaissance anthropologique, préhistorique ou géologique.

Mais il y a plus grave : quelques auteurs en mal d'idées préconçues, pouvant servir de charpente à leurs théories sur la carie dentaire par exemple, ont repris au cours de la dernière décennie, les idées erronées de leurs prédécesseurs.

Nous avons montré ce qu'il en est des extractions cultuelles dans les séries épipaléolithiques et néolithiques d'Afrique du Nord et ce qu'on devait penser des travaux de BALOUT et CABOT-BRIGGS. En ce qui concerne plus particulièrement la pathologie dentaire, il nous paraît aussi très important de combattre ce que BRABANT appelle "certaines conceptions manifeste-

(1) Paléostomatologie : terme employé pour la première fois par HUSZAR et repris par BRABANT (in "La Paléostomatologie en Belgique et en France" H. BRABANT et A. SAHLY; Acta Stomatologica Belgica; vol. 59, n°3, 1962, pp.285-355).

ment simplistes" concernant la carie dentaire; prenons quelques exemples. Monsieur VIALATEL, odontologiste de renom, écrit en 1966 : "Chez les hommes du Paléolithique européen, la carie dentaire était inconnue. Chez l'Homme de Néanderthal et chez les différentes races d'Homo sapiens, on ne trouve pas la moindre lésion pouvant être rattachée à la carie dentaire; cependant, on constate chez ces hommes fossiles une usure dentaire très prononcée et, souvent, des traces de parodontopathies. La carie dentaire apparaît (!) et se développe avec les progrès de la civilisation". Déjà, sept ans plus tôt, dans une revue professionnelle bien connue des odontologistes POULAIN DE LA FOSSE affirmait : "les caries n'ont pu être décelées avant le Néolithique" et pensait que "nos devanciers en préhistoire avaient confondu caries dentaires et lacunes cunéiformes". Plus près de nous, le Professeur CECCONI (1973) se basant sur les travaux de F.REGNAULT suppose : "qu'à l'époque préhistorique, ni la tuberculose, ni la carie dentaire ne font souffrir l'homme d'une façon appréciable". Il pense qu'il faille attendre SAINT LOUIS et sa croisade pour apprendre que "sa mandibule est tout entièrement défaillante, à l'exception d'une dent". Il serait trop long de refuter ici point par point cette succession d'affirmations et nous renvoyons le lecteur aux différents travaux de BRABANT et de son équipe. En ce qui concerne les fausses caries, s'il ne fait aucun doute, comme l'ont montré BOUVET, WERNER, FERRIER et BRABANT, que l'action de radicules de certains végétaux ou celle de petits invertébrés peuvent occasionner des lésions qui avaient été prises par exemple par SIFFRE pour des caries du collet, ces erreurs sont dues le plus souvent à des examens superficiels faits par des personnes généralement non averties.

En dehors de la pathologie, l'étude de la morphologie dentaire des dents fossiles a commencé depuis quelques années à devenir la base de tout travail anthropologique sérieux ; on peut dire qu'en règle générale et hormis certains travaux, une systématisation rationnelle est intervenue; par ailleurs, tout travail correct ne saurait se passer de conclusions statistiques. Il n'en a pas toujours été de même, ce qui est normal pour la statistique, et beaucoup d'anciens auteurs parlent de "grosses dents" ou de "dents naines" sans référence, même à des normes actuelles. Là aussi il a fallu attendre les travaux de BRABANT et de ses collaborateurs, pour avoir un travail d'ensemble et connaître par exemple les variations des dimensions des dents définitives et des bases osseuses depuis les australopithécinae jusqu'à l'homme moderne. Quant aux diverses anomalies de forme, de structure, de nombre ou d'éruption, c'est à eux aussi que nous devons enfin un plan d'examen précis auquel, à notre avis, tous les travaux modernes devraient se référer; auparavant, l'anarchie était la plus complète, quant aux termes eux-mêmes employés comme par exemple l'incisive en pelle, l'invagination paracingulaire, la racine pyramidale, etc... Enfin, après les travaux d'auteurs anglo-saxons et européens comme PEDERSEN, BUTLER, DAHLBERG et ZUBOV, des essais d'explications génétiques commencent à voir le jour.

Bien que sortant du cadre de la paléopathologie il nous semble nécessaire de dire un mot de la thérapeutique. Si des soins dentaires ne peuvent être constatés à l'époque paléolithique, malgré les petits blocs de silex rencontrés par POULAIN DE LA FOSSE dans des cavités carieuses, il semblerait si l'on en croit BRABANT, que l'Age du Fer et l'époque gauloise aient vu la pratique d'avulsions dentaires thérapeutiques.

En conclusion, nous pensons que nous ne devons pas perdre de vue d'une part, que les renseignements paléopathologiques qui sont à notre dispo-

sition ne représentent qu'un faible échantillon conditionné et, par le petit nombre de squelettes parvenus jusqu'à nous, et par le degré de fossilisation dépendante elle même de la nature du sol, d'autre part que les hommes préhistoriques mourraient jeunes et que la pathologie qui nous intéresse, avait peu de temps pour se manifester dans toute son ampleur.

Enfin, il est important de considérer que beaucoup d'auteurs font appel, à tort d'après nous, aux comparaisons sociologiques et écologiques basées sur l'existence des populations primitives actuelles; ils prêtent ainsi aux hommes du Paléolithique des modes de vie identiques à ceux des races retardées actuelles. Ainsi, alors que l'on pensait que, jusqu'au Néolithique, l'homme était essentiellement un chasseur et un nomade perpétuel ne stationnant qu'un temps dans des grottes et abris sous roche, il est maintenant prouvé qu'il pouvait se fixer et construire un abri durable il y a quelques cent cinquante mille ans, comme le prouve les découvertes faites dans certains gisements du Sud-Est et du Sud-Ouest de la France pour ne parler que de notre pays. On peut donc en déduire que son environnement, son genre de vie et donc son alimentation étaient surement différents de ceux des aborigènes australiens par exemple, et donc beaucoup moins "primitifs" que l'on veut bien le faire croire; il nous paraît donc moins audacieux de penser qu'une partie de sa pathologie pouvait, dans une certaine mesure, précéder celle des temps modernes.

==:==:==:==:==:==

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

=====

CECCONI (1973). "L'hygiène bucco-dentaire et son évolution en France"; Phar. Mond.53.

POULAIN DE LA FOSSE (1959). "Les lésions dentaires aux époques préhistoriques". Infor. dent. p.603-609.

VERGER-PRATOUCY (1968). Recherches sur les mutilations maxillo-dentaires préhistoriques; Th. pour le Doct. de Med. Bordeaux.

VIALATEL (1966). Carie dentaire "Etiologie", Encyclo. Médic. Chirur. 4. 22020 A 10.

==:==:==:==:==:==